



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Crans-Montana est convoquée le

Mardi 18 juin 2024 à 19h00
à la salle polyvalente de Montana-Village

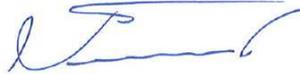
L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 19 décembre 2023.
3. Présentation des comptes 2023.
4. Rapport de l'organe de contrôle.
5. Approbation des comptes 2023 et décharge aux organes.
6. Nomination de l'organe de révision 2025-2028.
7. Information sur la Société des Parkings de Crans-Montana SA.
8. Approbation du cautionnement de CHF 10'000'000.- en faveur de la Société des Parkings de Crans-Montana SA.
9. Approbation de l'avenant au règlement sur les eaux à évacuer.
10. Présentation et approbation de la dépense et du crédit d'engagement de CHF 3'750'000.- relatifs à l'aménagement de la zone artisanale et industrielle «Ley de Sion».
11. Présentation et approbation de la dépense et du crédit d'engagement de CHF 5'300'000.- relatifs à l'agrandissement de l'école avec la création d'une UAPE à Montana-Village.
12. Information sur les Points de Rencontre d'Urgence (PRU) et Plans de Continuité d'Activité (PCA).
13. Sujets d'actualité et divers.

Recevez, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Le Président


Nicolas Féraud

La Secrétaire


Carine Vocat

Crans-Montana, le 28 mai 2024.

N.B. : Les annexes peuvent être consultées et téléchargées directement depuis le site communal www.commune-cransmontana.ch